

# CONSEIL MUNICIPAL

## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 19 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 janvier à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marc GIROUD, maire.

Présents : François-Xavier AMMANN, Jean-Jacques BARREAUX, Magali BERGE, Audrey COLNAT-RATTIER, Michelle DAUVERGNE, Bernard DRUGE, Véronique GIRAUD, Marc GIROUD, Francine WLODARCZYK.

Absents : Emmanuelle AGUILAY (pouvoir à Michelle DAUVERGNE), Nathalie CHARTIER, Sylvain DEMULDER, (pouvoir à Véronique GIRAUD), Denis DIAMORO (pouvoir à Marc GIROUD), Olivier MARTIN-DURIE (pouvoir à Audrey COLNAT-RATTIER), Alain VAILLANT (pouvoir à Jean-Jacques BARREAUX).

EFFECTIF DU CONSEIL : 15, PRÉSENTS : 9, VOTANTS : 14

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022.

Michelle DAUVERGNE est nommée secrétaire de séance.

### Budget primitif communal 2023

#### DÉLIBÉRATION 2023-01 (finances)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le Budget primitif communal 2023 présenté par le maire qui s'équilibre en recettes et en dépenses,

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES	<u>772 824,92 €</u>
011 - Charges à caractère général	302 709,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	214 100,70 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	72 610,20 €
66 - Charges financières (intérêts des emprunts)	18 000,00 €
67 - Remboursement emprunts / virement au Clos	52 600,00 €
023- virement section d'investissement	112 805,02 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES	<u>772 824,92 €</u>
70 - Produits de services, du domaine et ventes	51 900,00 €
73 - Impôts, taxes, attribution CCSI	576 319,92 €
74 - Dotations, subventions et participations	36 700,00 €
75 - Autres produits (loyers)	101 900,00 €
76 - Produits financiers	5,00 €
77 - produits exceptionnels	6 000,00 €

INVESTISSEMENT - DÉPENSES	<u>157 605,17 €</u>
16 - Emprunts et dettes assimilés	49 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	66 990,72 €
23 - Immobilisations en cours	41 614,45 €

INVESTISSEMENT - RECETTES	<u>157 605,17 €</u>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	20 897,15 €
13- subventions	22 403,00 €
021-virement de la section de fonctionnement	112 805,02 €
165- dépôts et cautionnements	1 500,00 €

### Budget annexe Clos de l'école 2023

#### DÉLIBÉRATION 2023-02 (finances)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget annexe pour 2023 « Clos de l'école » présenté par le maire

- pour la section de fonctionnement à :	
- dépenses : intérêt des emprunts travaux	52 600,00 €
- recettes virement du budget communal	52 600,00 €

- pour la section d'investissement à :	
- dépenses :	114 000,00 €
- recettes :	114 000,00 €

## Contentieux Val d'Oise fibre

### DÉLIBÉRATION 2023-03 (urbanisme)

Le maire rappelle :

- la délibération du 29 mars 2017 autorisant la vente à Val d'Oise fibre (opérateur de la fibre optique) d'un terrain (AC 325) de 35 m<sup>2</sup> situé derrière le local de France Telecom, pour y installer le nœud de raccordement optique desservant 10 villages ;
- la délibération du 26 mars 2019 qui, du fait que l'emprise utilisée par l'opérateur de la fibre optique est supérieure aux 35 m<sup>2</sup> convenus et que cette cession doit être accompagnée d'une servitude de passage de réseau enterré et d'une servitude d'accès qui n'était pas initialement annoncées, majorait le prix initialement prévu pour cette cession.

La société Val d'Oise fibre a contesté ce nouveau prix et intenté une action en justice.

La Juge a proposé aux parties une médiation qui a été acceptée.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONFIRME le mandat donné au maire pour représenter la commune dans cette médiation et fixer d'un commun accord entre les deux parties les conditions et le prix de la cession de ce terrain.

La Secrétaire de séance  
Michelle DAUVERGNE

Le Maire  
Marc GIROUD